

Notice biographique de Jean MARCHANDIER

Etat civil

Jean Paul André MARCHANDIER est né à Pantin dans la Seine, aujourd'hui Seine-St-Denis, le 03/03/1903. Fils de Maurice, Henri, Victor avoué, et de Madeleine, Marthe, Emelie CALLIAT sans profession. La famille habite 12 rue du Centre à Pantin. Sa naissance est déclarée en présence de son père, de son grand-père maternel, sellier de l'Empereur à Paris et de son oncle maternel industriel à Pantin. Il est de nationalité française. Il se marie le 21/01/1928 à Simonne, Jeanne, Marie, Ernestine LEMERY née à RICARVILLE- DU- VAL canton de Dieppe. Ils vont avoir trois enfants. Jean MARCHANDIER exerce le métier d'assureur 70 bis rue du Général Chanzy à DIEPPE*, Seine-Inférieure, aujourd'hui Seine-Maritime, « avant les hostilités ».

Le parcours du soldat

Jean- Paul MARCHANDIER, dans les divers dossiers qu'il a constitués, révèle sa participation à la guerre en Syrie de 1925 à 1927. Cette période correspond au soulèvement des Druzes contre la France. La Société des Nations avait placé la Syrie et le Liban sous mandat après la première guerre mondiale. Il sera décoré de la Croix de guerre des T.O.E (théâtres des opérations extérieures) en 1945, de la Médaille commémorative du Liban 1946 et de la médaille commémorative de la Syrie-Cilicie en 1946.

Il dépend du bureau de recrutement de VESOUL et reçoit le matricule n° 277. Il est mobilisé le 12 septembre 1939. Son dernier corps d'affectation est la 1^{ère} Compagnie de Cavaliers de Remonte de Caen. Son emploi dans le corps est Maréchal des Logis-Chef- Chef comptable.

Il est fait prisonnier à MARCHAUX dans le Doubs, à 16 km de Besançon, le 23 juin 1940.

Le prisonnier de guerre et l'interné en Pologne

Il est transféré en Allemagne au stalag VI A à HEMER d'août 1940 à juin 1941, puis au VI C à BATHORN à 130 km de MUNSTER en Westphalie dans une région de marécages, de tourbières près de la frontière hollandaise. Il a le matricule 34746 VI A et appartient au Kommando de GROSS-HESEPE au nord de DALUM. Là il refuse catégoriquement de travailler, il est transféré au camp de repréailles 369 des sous-officiers à KOBIERZYN, bloc 1 baraque 23, de juin 1942 au 9 mai 1943.

Il sort du camp le 9 mai 1943 et il est rapatrié comme Dieppois, ainsi qu'il le mentionne après la guerre sur son dossier de demande du statut de Combattant Volontaire de la Résistance.

Le 17 mai 1943, à VESOUL, centre démobilisateur, il reçoit un ordre de transport valable 15 jours pour rentrer dans ses foyers et la somme de 11 656 francs qui inclut la prime de démobilisation.

On lui remet en outre 50g de savon, 3 journées de tickets d'alimentation, un paquet de tabac, un paquet de cigarettes

Retour en France

En 1955 il demande sa carte de Combattant Volontaire de la Résistance. Il la reçoit le 30 mai 1958. Elle porte le n°525492. Ce dossier se trouve aux Archives départementales à Rouen n°3868W

Il a un dossier à Vincennes n°392152 et un à Caen n° 590941.

Il exerce son métier d'assureur attaché au ministère de la Reconstruction au HAVRE. Il habite à Ste-ADRESSE 19 rue Marie Talbot.

Il est décédé à ROUEN le 18/12/1977 à l'âge de 74 ans. Ses obsèques sont célébrées à l'Eglise du Mont aux Malades à MT- ST- AIGNAN. Il est inhumé au cimetière de DOUVREND près de Dieppe.

***NB concernant le retour en France des prisonniers de guerre dieppois.**

Le 19/08/1942 les Allemands repoussent le débarquement allié à Dieppe Seine-Inférieure. Plus de 900 soldats sont tués dont un grand nombre de Canadiens dans ce débarquement répétition du vrai débarquement allié qui aura lieu le 6 juin 1944. Il s'agit en fait d'un leurre destiné à tromper l'ennemi.

Le maire de Dieppe informé par les Alliés est chargé de recommander à ses administrés de ne pas sortir de chez eux, de ne pas résister aux combats. Des avions anglais dispersent des tracts sur la région dieppoise pour inciter les populations à rester en dehors des combats.

La population respecte les consignes données. Les Allemands interprètent ce comportement comme un signe de collaboration. Plusieurs messages sont adressés au maire pour lui exprimer la reconnaissance du Führer qui décide d'offrir 10 millions de marks à la ville de Dieppe et *la libération des prisonniers de guerre français domiciliés à Dieppe, Neuville-lès-Dieppe, Hautot-sur-Mer, Pourville, Petit-Apperville et Arques-la Bataille.*

1581 prisonniers seront libérés en trois convois successifs, la libération de 1800 prisonniers avait été demandée. En sont exclus, avec l'accord du gouvernement de Vichy, tous les Dieppois internés à Rawa-Ruska camp 325 ou ses sous-camps, notamment Kobierzyn camp 369. Georges SCAPINI ambassadeur de

France à Berlin déclare dans une lettre du 1^{er} juillet 1943 adressée au maire de Dieppe « ... Certains dieppois internés au stalag 369 et au stalag 325 ne reviendront pas. Ceux internés au stalag 369 sont en effet des prisonniers qui ont fait l'objet de poursuites judiciaires. Ceux du 325 sont des prisonniers évadés, soumis à une surveillance particulière et auxquels le Haut Commandement allemand n'accorde en principe, en aucun cas, le bénéfice d'une libération anticipée ».

Cette disposition n'a fort heureusement pas été respectée pour Jean MARCHANDIER libéré de Kobierzyn le 9 mai 1943 et de retour en France huit jours plus tard. On peut supposer que c'était encore une manœuvre de la propagande du régime nazi, en grande difficulté sur le front russe, la bataille de STALINGRAD avait été perdue en février 1943, pour montrer aux alliés tous les avantages qu'ils retireraient en collaborant.

Jean MARCHANDIER renseignera sa demande de statut de Combattant Volontaire de la Résistance en précisant « *libéré de Kobierzyn le 9 mai 1943 comme Dieppois.* »

Monique JEHAN, présidente « Ceux de RAWA-RUSKA76-27-80 »
Mars 2023

*Archives nationales Vincennes GR16P dossier n°392152

Caen AC21P dossier n°590941

*Archives départementales 76 dossier CVR carte n°525492

*Archives municipales, médiathèque de Dieppe : journal « la Vigie de Dieppe »1942-43

